

Pour déposer votre demande de subvention pour le téléservice  
**« Subvention Associations sportives »**,  
 vous devez faire une demande en ligne sur le site dédié et sécurisé suivant :  
<https://vosdemarches.seine-et-marne.fr>

1a

Si vous ou votre structure disposez déjà d'un compte, connectez-vous avec celui-ci en entrant vos identifiants.

OU BIEN

1b

Sinon, créez votre compte en cliquant sur le bouton « **Créer votre compte personnel** ». Après création de votre compte, vous recevrez par email un lien d'activation, sur lequel vous devez cliquer pour activer votre compte.

2

Connectez-vous. Vous arrivez sur la page « **VOS DEMANDES** »

3a

**\*\*\* ASTUCE \*\*\*** : vous pouvez désormais chercher DIRECTEMENT le téléservice avec un mot-clé dans la page « **RECHERCHER** » du menu !

3b

Vous pouvez consulter vos demandes existantes en cliquant sur la carte dédiée.

OU BIEN

3c

Vous pouvez aussi faire une nouvelle demande. Sélectionnez votre type de structure (3c), puis votre structure (3d), puis le téléservice recherché.



Si le nom de votre structure ne figure pas, merci de contacter le **01.64.14.72.14** ou **01.64.14.72.63** pour demander le rattachement de votre compte à votre structure.

4

Une fois le téléservice sélectionné, un formulaire apparaît. Une fois toutes les étapes renseignées, cliquez sur le bouton « **Terminer** ». Votre demande a bien été envoyée pour traitement. Vous pourrez la retrouver dans la page « **VOS DEMANDES** ».